



Paris, le 21 octobre 2020

Résultats des appels d'offres solaires et éoliens : les filières françaises au rendez-vous de la compétitivité pour la transition énergétique

L'attribution de 99 projets lauréats des appels d'offres solaires et éoliens par le ministère de la Transition écologique (MTE), mardi 20 octobre, avec des résultats très satisfaisants en termes de prix comme de volumes souscrits, illustre la nécessité d'inscrire dans la durée les mécanismes de soutien pour le développement de technologies et de filières industrielles compétitives, à même de permettre à la France de tenir ses engagements pour la transition énergétique et le climat.

Les 99 projets solaires et éoliens retenus par le MTE démontrent, dans un contexte de crise sanitaire inédit, la résilience et le dynamisme des filières industrielles françaises que permet un cadre réglementaire et financier stable.

D'une part, les projets présentés, dépassant les volumes offerts, reflètent la mobilisation industrielle que génèrent les mécanismes de soutien public et permettront à terme de produire près d'1 TWh d'électricité décarbonée par an, soit l'équivalent de la consommation d'environ 190 000 foyers.

D'autre part, les niveaux de prix moyens atteints à l'occasion de ces appels d'offres confirment très nettement la compétitivité croissante des énergies renouvelables en France. En effet :

- Avec un tarif moyen de 57,4€/MWh, en baisse de 7,4% par rapport à la session précédente, les 45 projets photovoltaïques au sol retenus (pour un total de 332 MW) atteignent un record de prix depuis le début de la compétition en 2017 ;
- L'éolien terrestre franchit un cap symbolique important avec un tarif moyen – là aussi un record en France - de 59,7 MWh, en baisse de 4 %, pour les 23 projets attribués pour un total de 258 MW (sur 250 MW appelés) ;
- La prime moyenne versée sur l'ensemble des 31 projets photovoltaïques en autoconsommation, en baisse de 14 %, s'établit à 13,8€/MWh, soit le 2^{ème} niveau le plus bas depuis la 1^{ère} session en 2017.

« Les résultats de ces appels d'offres solaire photovoltaïque et éolien constituent un encouragement majeur pour les pouvoirs publics comme pour la filière des énergies renouvelables, car ils confirment que la France est aujourd'hui capable de mener la transition énergétique et de lutter contre le dérèglement climatique sur la base de technologies renouvelables extrêmement compétitives.

La clé de cette dynamique, ce sont les dispositifs de soutien, qui ont permis de lancer ces filières il y a plusieurs années et ont conduit aujourd'hui à des conditions de financement favorables. Démonstration est faite de l'efficacité de ce modèle, et donc de la nécessité de le maintenir dans la durée. Tout signal remettant en cause cette dynamique aurait des conséquences très néfastes pour la transition énergétique », déclare Jean-Louis Bal, président du SER.

Les résultats de l'appel d'offre : <https://www.ecologie.gouv.fr/barbara-pompili-annonce-liste-100-projets-laureats-aux-appels-doffres-energies-renouvelables-enr>

Contact presse :

Gilles CORMAN
gilles.corman@enr.fr
01 48 78 05 60

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

